

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2022-2023



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°35 - publié le 22 mars 2023





COMMISSION DES RÈGLEMENTS

PROCÈS-VERBAL N°13

Réunion du 21/03/2023

(Par voie téléphonique et électronique)

Président : M. Laurent JULIEN.

Présents : Marie-Noël FLANDIN, Gérard FANTIN.

Mail : reglements@drome-ardeche.fff.fr

INFORMATIONS

Les décisions et sanctions du procès-verbal ci-dessous sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

DOSSIER N° 37

Match n° 24751269, Eyrieux Embroye1 / Mours St Euzèbe 2, U18 D2, poule B du 04/03/2023

Réclamation d'après match reçue le Dirigeant/Responsable de Eyrieux Embroye le 05/03/2023 concernant le match cité en objet portant sur la qualification et/ou la participation des joueurs Anthonin VALETTE et Elie DUGAND pour le motif suivant : sont inscrits sur la feuille de match plus de 1 joueur muté hors période.

La commission a pris connaissance de la réclamation d'après match formulée par courrier électronique le 05/03/2023, celle-ci a été communiquée au club de Mours St Euzèbe en date du 14/03/2023 qui ne nous a pas fait part de ses remarques.

Considérant que l'article 42 c) des Règlements sportifs du District indique : « Dans toutes les compétitions officielles des Liges et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont un maximum ayant changé de club hors période normale ».

Considérant que la rencontre citée ci-dessus, les joueurs de l'équipe de Mours St Euzèbe Anthonin VALETTE licence n° 2547100104 et Elie DUGAND licence n°2546895529 possède une licence avec le cachet « mutation hors période ».

En conséquence, la commission des règlements donne match perdu à l'équipe de Mours pour en reporter le gain à l'équipe de Eyrieux Embroye.





FC Eyrieux Embroye 13 points..... 3 buts
Mours St Euzèbe 2.....0 point.....0 but

Le compte de Mours St Euzèbe sera débité de 37€ pour frais de dossier.

Le président des Règlements
Laurent JULIEN

La secrétaire
Marie Noëlle FLANDIN



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°32

Réunion électronique du 20/03/2023

Présents : LAULAGNET Roselyne, MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.org) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

HORAIRES

Pour donner suite au vote de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du mercredi 7 Septembre 2022 à Valence, les nouveaux horaires des compétitions et les modalités de demandes de modifications de dates et ou d'horaires s'appliquent avec effet immédiat.

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h00
U18	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'heure officielle qui est affichée, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'heure autorisée est définie par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire négocié : C'est l'heure qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.





Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

TOURNOIS

Responsable : Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel : Pour les tournois les règles pour chaque catégorie doivent être appliquées : temps de jeu, nombre de joueurs, surface des terrains

Tournois autorisés :

- VAL D'AY :
 - U11 le 22 avril 2023 ;
 - U13 le 23 avril 2023.

- VALLON PONT D'ARC :
 - U11, U12, U15 les 27-28 mai 2023.

- BERG HELVIE :
 - U11, U13 le 22 avril 2023.

- VALLIS AUREA :
 - U11, U13 le 8 avril 2023 ;
 - U9 le 9 avril 2023.

- ANCONE :
 - U7, U9 le 3 juin 2023 ;
 - U11, U13 le 4 juin 2023.

- CHABEUIL :
 - U11, U13 le 27 mai 2023 ;
 - U9, U15 le 28 mai 2023.





U7 – U9

Responsable : Martine MOMBARD, 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Livrets de Pratique en ligne :

Les livrets de pratiques U7-U9 sont en ligne sur le site du District. Merci de prendre connaissance du contenu, référence pour nos organisations de pratique. Les éducateurs et les dirigeants y trouveront le nécessaire pour l'organisation et l'accueil des plus jeunes.

Merci de vous rendre sur les plateaux avec le nombre d'équipes figurant sur les plannings de rencontres, en cas de changement avertir le club recevant au plus tôt, afin de pouvoir organiser le plateau dans de bonnes conditions.

U6/U7

Date prochains plateaux U7 : samedi 1 avril à 10h00.

U8/U9

En BOURGEONS poule B :

Le samedi 1 avril CHANAS organisera le plateau, en remplacement de Chateauneuf de Galaure, merci d'en prendre note.

Date prochains plateaux U9 : samedi 25 mars à 13h30.

Merci de penser à remplir les fiches bilan des plateaux et nous les faire parvenir.

U11

Responsable : Philippe AUBERT, 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Feuilles de matchs manquantes du 11/03/2023, à retourner au District dans les plus brefs délais :

Promotion :

- Poule D : VALENCE OL, ACE FC ;
- Poule E : DONZERE CO, MONTELIMAR US.

Espoirs :

- Poule D : VALENCE FC ;
- Poule F : CHABEUIL FC.

Bourgeons :

- Poule A : CHAVANAY AS ;
- Poule B : TREFLE FOOT, CHANAS SERRIERES.





- Poule D : BREN FC, ES NORD DROME ;
- Poule F : MOURS US, CHATO9 ISERE CO ;
- Poule I : VEORE MONTOISON AS ;
- Poule L : DONZERE CO.

Date prochains plateaux : Samedi 25 mars 2023 à 10h00.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, 06 08 82 29 55 (contact hors horaires de bureaux)

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

2ème Phase :

Information D1 à D6 :

Les équipes qualifiées pour la finale Pitch U13 voient leur rencontre du samedi 01/04/2023 reportée au samedi 22/04/2023.

Un mail a été envoyé à toutes les équipes concernées, merci de consulter votre boîte.

U15

Responsable : Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

Coupes QUINTIN et PESTRE

Les ¼ de finales des coupes QUINTIN et PESTRE auront lieu le 9 avril 2023.

Consultez footclubs ou le site du District.

Pensez à faire rapidement vos demandes de changements de jour ou d'horaire.

U18

Responsable : Claude BRESSON 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

La saisie du résultat de votre rencontre U18 doit s'effectuer dans les 24h qui suivent.

Rencontre arrêtée :

En U18 D3 – Poule B : AS BERG HELVIE / SC BOURG ST ANDEOL du 18/03/2023.

Forfait : En U18D2 – VALENCE FC 1 journée 12.

Coupe Vivier BOUDRIER : Prochain tour ¼ de finale le samedi 8 avril 2023, tirage en ligne rapidement.





TRANSITION SAISON 2022-23 vers SAISON 2023-24

Comme voté lors de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du 07 Septembre 2022 à Valence, les compétitions U18 vont s'effacer au profit de la mise en place de compétitions U17 d'une part, et de compétitions U20 d'autre part.

La situation sportive U18 à l'issue de la saison 2022-23, alimentera les différents niveaux (D1, D2 et Brassage) des compétitions U17, mais également des compétitions U20. Les clubs seront donc pré-engagés dans l'application FOOTCLUBS et valideront leurs engagements selon le processus habituels avec des dates limites comme à l'accoutumée (aux alentours du 15 Juillet 2023 pour les D1 et D2, et du 15 Aout 2023 pour le niveau Brassage).

Le tableau des modalités est présenté dans le document support en ligne sur le site du District en rubrique Documents → Documents compétitions → Jeunes.



COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N°30

Réunion du 20/03/2023

PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 25 et 26 mars 2023

- **MARLHIN Alexandre (06.19.30.88.17)**. Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement cette personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, **et non votre désignateur.**

TEST DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL n° 30

Comme annoncé lors des Assemblées Générales en début d'année. Nous effectuons un test de la lecture du **Procès-Verbal** qui apparaît ce mercredi après-midi 22 mars 2023, afin de vérifier celle-ci. Nous vous demandons donc, de vous mettre indisponible à la date indiquée ci-dessous en fonction de votre catégorie et avec le motif « **CONVENANCE PERSONNELLE** » **et ce avant le SAMEDI 25 MARS 2023 14 HEURES DERNIER DÉLAI.**

- D1 : 05/04/2023
- D2 : 11/04/2023
- D3 : 12/04/2023
- D4 : 13/04/2023
- ASSISTANT : 17/04/2023
- J.A.D. : 19/04/2023
- STAGIAIRE JEUNE & ADULTE : 25/04/2023

STATUT DE L'ARBITRAGE

La commission vous rappelle que vous devez obligatoirement faire un match dans les trois dernières journées de championnat, pour valider votre saison dans le comptage des matchs pour la couverture de votre club au statut de l'arbitrage. (hors cm)

Pour les jeunes :

- **Week-end du 06 et 07 mai 2023**
- **Week-end du 13 et 14 mai 2023**
- **Week-end du 27 et 28 mai 2023**





Pour les adultes :

- **Week-end du 29 et 30 avril 2023**
- **Week-end du 13 et 14 mai 2023**
- **Week-end du 27 et 28 mai 2023**

LISTE DES ARBITRES POUR LES FINALES U13 « PITCH »

Voici la liste des arbitres retenus pour les finales U13 « Pitch » qui se dérouleront le 01 avril 2023 à DAVEZIEUX (07) :

BAUDUIN	Ylan
BILLON	Jules
BOUSHABA	Amir
BOUSHABA	Jasmine
FOUREL	Olwenn
MANGIN FRAPPA	Louis
MARESTIN	Pierre
OBRINGER	Elyne
PHILIBERT	Thomas
REVOL	Benjamin
VIVIER	Julie
ZEKRI	Kaci

ÉCUSSON

Nous avons constaté que beaucoup d'arbitres ne portaient pas l'écusson officiel.

Il est rappelé que celui-ci est obligatoire.

Tout manquement, le règlement intérieur sera appliqué.

Vous pouvez vous en procurer auprès de Roland VIALLET (CTDA), soit par téléphone au 06 15 60 01 54 soit par mail à rviallet@drome-ardeche.fff.fr

COULEURS DES MAILLOTS

A l'attention de tous les Clubs et Arbitres.

Il est rappelé que lorsque deux équipes ont pratiquement la même couleur de maillot, en District c'est à l'équipe recevant de changer de maillot avec des Numéros et **EN AUCUN CAS METTRE DES CHASUBLES.**





INFORMATION « PORTAIL DES OFFICIELS »

A l'attention des Arbitres, Observateurs et Tuteurs

Ceux qui se connectent via l'application « PORTAIL DES OFFICIELS », nous vous demandons d'être vigilants à vos désignations, en allant dans l'onglet « Évènement ».

FORMATION CONTINUE DES JEUNES ARBITRES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la dernière matinée de formation en direction des jeunes arbitres qui officient dans les catégories U15 et/ou U18 a été programmée le :

- **Samedi 8 avril 2023, de 8h30 à 13h00 (Stade synthétique à CHARMES SUR RHÔNE)**

Les arbitres concernés doivent prendre toutes leurs dispositions pour assister à l'intégralité de cette dernière réunion de formation proposée.

A défaut, il serait fait une application stricte du règlement intérieur.

Ordre du jour de la matinée de formation :

- Atelier physique ;
- Point technique et administratif ;
- QCM sur les lois du jeu ;

Clôture de la matinée de formation

Pour information, les jeunes arbitres formés au cours de cette saison sportive 2022/2023 ne sont pas concernés.

Prévoir le matériel prise de note, son sac d'arbitrage avec une tenue sportive (sifflet, short, chaussettes, maillot, chaussures de Football à crampons non vissés) ainsi que le nécessaire de toilette.

Cet avis tient lieu de convocation.

NOM	PRENOM	CATEGORIE ARBITRE
ANDRE	Mylan	District JAD
BANCEL	Denis	District JAD
BUFFAT-NURY	Hayden	District JAD
BUISSON	Mathieu	District JAD
CELLIER	Tao	District JAD





CHANEGUIER	Thomas	District JAD
CHAVES	Hugo	District JAD
CHEVECHIAN	Maïke	District JAD
DE CILLIA	Brayan	District JAD
DUHAMEL	Laurent	District JAD
EL MARZGUIOUI	Tarek	District JAD
EYRAUT	Raphaël	District JAD
FANGET DUPLOMB	Hugo	District JAD
FOUREL	Nolwen	District JAD
FOURNIER	Thibaut	District JAD
FRAISSE	Matéo	District JAD
GAYET	Charlie	District JAD
GHEBBARI	Jimmy	District JAD
GOIFFON	Théo	District JAD
HERMANTIER	Maxence	District JAD
IZNARD	Nans	District JAD
JOYEUSAZ	Khaïs	District JAD
KHARCHICHE	Mohamed	District JAD
LAHOUSSE	Samuel	District JAD
LATRECHE	Loïc	District JAD
MOREIRA	Mathis	District JAD
MOUKANBOU	Vinsy	District JAD
NAJIM	Youness	District JAD
OBRINGER	Elyne	District JAD



PHILIBERT	Léo	District JAD
TOUZOUTI	Zakaria	District JAD
VIOUGEAS	Tom	District JAD
VIVIER	Julie	District JAD

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES ENCADREMENT TECHNIQUE DES ÉQUIPES SENIORS ET JEUNES

Depuis le début de la saison, il a été constaté à plusieurs reprises que certains arbitres adultes et/ou jeunes n'appliquaient pas les directives relatives à l'encadrement des équipes par les éducateurs diplômés.

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que cette réglementation est toujours en vigueur pour la saison sportive 2022/2023.

Les équipes concernées sont :

- Seniors D1 et D2 ;
- U18 « D1 » et « D2 », U15 « D1 » et « D2 ».

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres adultes et jeunes qui officient dans ces catégories, de veiller **au pointage des éducateurs diplômés ou non** en respectant scrupuleusement les 2 points indiqués ci-dessous :

- Faire preuve de rigueur sur la correspondance licence et identité des personnes présentes sur le banc de touche.
- Après vérification, inscrire sur la FMI dans la rubrique « règlements locaux » : vérification effectuée et présence des éducateurs.

L'attention des arbitres concernés est plus que jamais appeler sur le respect de ces mesures étant précisé que l'éducateur mentionné sur la FMI doit être présent :

- **Lors de la réunion d'avant match ;**
- **Lors de la rencontre sur le banc de touche ;**
- **Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre.**

INFORMATION POUR TOUTE ABSENCE

Nous vous rappelons que pour toute absence (quelque se soit le motif), doit être justifiée par un document (Certificat Médical, Arrêt de Travail, Justificatif Professionnel, etc...) sans cela, nous appliquerons le règlement intérieur .





INDISPONIBILITES

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale, pensez à déposer votre indisponibilité bien **15 jours avant** celle-ci, et surtout de bien la déposer **le vendredi avant 14h00 dernier délai**.

ATTENTION ! DE BIEN COCHER LES CASES LIGUE ET DISTRICT.

Pour tout manquement à cette nouvelle règle, il sera appliqué le règlement intérieur.

RAPPORT DISCIPLINAIRE

Nous vous rappelons, comme il a été dit lors de l'Assemblée Générale, que **tout rapport doit se faire UNIQUEMENT sur votre « Portail officiels »**. Que ce soit suite à un carton rouge, que ce soit suite à des incidents d'après match ou que ce soit un carton rouge suite à deux avertissements.

Pensez à prendre une photo de votre feuille de match afin d'éviter tout problème.

Celui-ci doit être effectué dans les **48 heures** qui ont suivi votre rencontre.

CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE - N° DE TELEPHONE - D'ADRESSE MAIL

Pour changement de vos coordonnées, que ce soit adresse postale, N° de téléphone ou adresse mail, vous devez faire un courriel **UNIQUEMENT** à la boîte Mail de la **Commission Départementale en Arbitrage** et non ailleurs : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

AGENDA PROVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2022/2023

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCÈS VERBAUX et ARBITRAGE

➤ **AVRIL 2023**

- Samedi 8 avril :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18 (matinée)

- Samedi 29 avril :

Formation continue des arbitres adultes et jeunes toutes catégories (matinée)

➤ **MAI 2023**

- Vendredi 12 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)





➤ JUIN 2023

- Lundi 19 juin 2023 :

Réunion classement de fin de saison 2022/223

FÉLICITATIONS

La C.D.A. toute entière tient à féliciter Monsieur GAUCHER Kenzo (pensionnaire de la section sportive de Valence) pour sa nomination pour arbitrer les Finales Challenge Jean LEROY qui auront lieu du 29 au 31 mars 2023 au Centre National du Football de Clairefontaine. (Grâce au travail intensif de notre CTDA Roland VIALLET que nous tenons à remercier). Nous lui souhaitons de bien représenter dignement et fièrement la corps arbitral Drôme – Ardéchois.

COURRIERS DES ARBITRES

- **CELLIER Tao** : Courriel nous adressant son certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 07/03/2023. Lu et noté.
- **BOUKHETACHE Rachid** : Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 du 18/03/2023 pour raisons personnelles. Lu et noté.
- **ROSSINI Stéphane** : Courriel nous nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 du 18/03/2023 pour raisons personnelles. Lu et noté.
- **BESSET David** : Courriel nous adressant son certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 28/03/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **CHANEGUIER Thomas** : Courriel nous adressant son arrêt de travail justifiant son indisponibilité jusqu'au 03/03/2023. Lu et noté.
- **VERRECCHIA Laurent** : Courriel nous informant de son indisponibilité le 26/03/2023 pour raisons personnelles. Lu et noté.
- **PIGNON Kévin** : Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 du 18/03/2023 pour raisons familiales. Lu et noté.
- **WADJIB Imrane** : Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 du 18/03/2023 pour raisons professionnelles. Lu et noté.
- **ACARDY Noémie** : Courriel nous adressant son certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 29/03/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **NDIAYE Falou** : Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 du 18/03/2023 pour raison professionnelle. Lu et noté.





- **PERGE David** : Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 du 18/03/2023 pour raison familiale. Lu et noté.
- **DEYGAS Philippe** : Courriel nous adressant son rapport circonstancié de sa rencontre seniors D 4 du 19/03/2023. Lu et noté.

COURRIERS DES CLUBS

- **F.C. VALDAINE** : Courriel nous informant du forfait de son équipe Seniors D 4 pour la rencontre du 19/03/2023. Lue et noté.
- **ENT. S. TREFLE** : Courriel nous adressant les félicitations à l'arbitre de la rencontre Seniors D 4 du 19/03/2023. Lu et noté. Remerciements. Nous transmettons votre courriel à l'intéressé.

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire
Jean-Baptiste RIPERT

